

## Promouvoir la culture par le soutien financier

Francine Bordeleau

Numéro 120, hiver 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/37164ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bordeleau, F. (2005). Promouvoir la culture par le soutien financier. *Lettres québécoises*, (120), 11–14.

# Promouvoir la culture par le soutien financier

**Durant les années quatre-vingt-dix, le gouvernement du Québec décidait de remettre le sort financier des travailleurs, entreprises et événements culturels entre les mains de deux organismes. Eux ont développé leur propre art : celui de faire le plus avec le moins et, en fin de compte, d'assurer la promotion des « produits » culturels québécois.**

**D**e tous les « produits » culturels du Québec, le film est assurément celui qui, à l'heure actuelle, se fait le mieux valoir, tant ici qu'à l'étranger. Depuis que Luc Plamondon abreuve la scène parisienne de ses comédies musicales, la cause de nos interprètes « à voix » est entendue dans l'Hexagone, voire dans toute l'Europe francophone. Mais le cinéma québécois, lui, jouit d'une popularité et d'un essor exceptionnels, dans un contexte où Hollywood, malgré les critiques virulentes qu'il s'attire, exerce un pouvoir quasi absolu sur la production et la diffusion cinématographiques.

Jean-Guy Chaput, président, depuis octobre 2004, de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), ne pouvait donc qu'être ravi de la vitrine de choix qu'offrait cette année le Festival international du film de Toronto au cinéma québécois (pas moins de vingt films à l'affiche, toutes catégories confondues, un hommage au regretté Pierre Perrault, des prix pour *C.R.A.Z.Y.* et *Familia...*). Aussi recevait-il en grand, en septembre, en collaboration avec le Bureau du Québec à Toronto. De fait, le cinéma d'ici est plutôt doloté par la SODEC.

*On a accompagné à l'étranger* Les invasions barbares, La grande séduction, C.R.A.Z.Y., notamment. *Chaque année, nous allons au Festival de Namur, en Belgique, au Festival de Cannes, nous allons souvent à celui de Berlin, et sommes engagés de près dans la Semaine du cinéma du Québec à Paris.*

dit M. Chaput. Sans oublier Toronto, donc, qui serait en voie de supplanter Cannes, avançant il y a quelques mois un journaliste états-unien.

Par « tradition » et parce qu'il est coûteux, le secteur du cinéma et de la production télévisuelle est celui qui, à la SODEC, raffe la part du lion : une aide de 27 000 000 \$ en 2003-2004, cette somme étant partagée entre producteurs, scénaristes, directeurs de salles, festivals, événements spéciaux, etc. Le secteur du disque et

du spectacle de variétés obtient quant à lui 7 000 000 \$, l'édition, 3 500 000 \$, et les métiers d'art, peu favorisés par la société d'État, doivent se contenter d'une maigre enveloppe de 2 000 000 \$.

La SODEC a en quelque sorte succédé à la Société générale des industries culturelles (SOGIC), qui s'occupait surtout de cinéma. Mais en matière de culture, le soutien du gouvernement du Québec passait essentiellement par le canal du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). L'idée de deux organismes, l'un dédié aux créateurs ainsi qu'aux événements et organisations sans but lucratif, l'autre, au volet plus particulièrement « entrepreneurial » de la culture – producteurs, diffuseurs, et, de façon générale, organisations à but lucratif – a fait son chemin à la faveur de la décennie 1990, sous l'aile de la ministre Liza Frulla. Sera d'abord adoptée en 1992 la loi décrétant la mise sur pied du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), dont les activités ne commenceront toutefois qu'en 1994. Cette même année est votée la loi constitutive de la SODEC, qui démarrera concrètement en 1995, sous le règne péquiste.

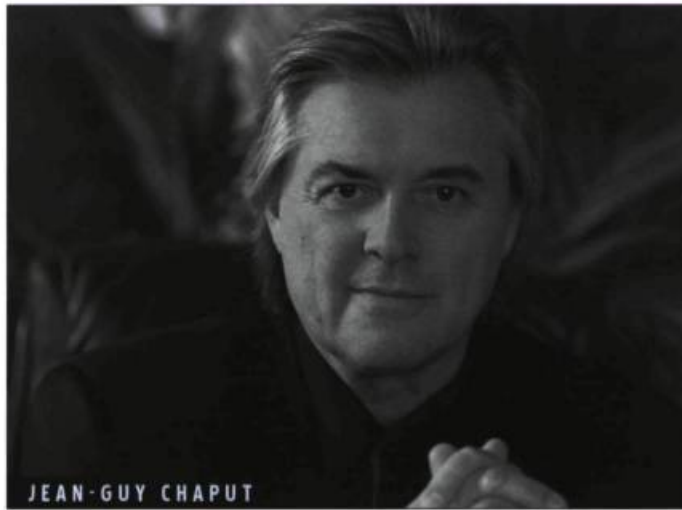
Après une décennie d'existence, le « modèle » québécois consistant à établir une distinction nette entre créateurs et entreprises, en matière d'interlocuteurs institutionnels, semble tenir la route. D'ailleurs, pour ce qui est du CALQ, « l'organisme était bienvenu », précise Stanley Péan, président de l'Union des écrivains et écrivains du Québec (UNEQ). Le milieu culturel souhaitait en effet que Québec se dote d'un « vrai » conseil des arts, similaire au Conseil des Arts du Canada (CAC) instauré en 1957, avec des règles de soutien financier uniformes pour tous les secteurs de la création. La création de la SODEC, qui, comme le souligne son site Internet, « relève le défi de parler à la fois de création artistique et d'affaires », ne fut pas sans soulever un certain scepticisme. Ne risquait-on pas d'entraîner la culture sur une pente par

trop économique ? Mais la vapeur est rapidement retombée, à telle enseigne que, malgré quelques critiques, les missions complémentaires des deux organismes furent volontiers reconnues.

## NE TIREZ PAS SUR LES PIANISTES

Quelqu'un comme Gaston Bellemare, président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), dépeint Jean-Guy Chaput comme un « gars d'affaires ». « Mais encore faut-il qu'on lui donne les moyens de faire ce qu'il veut faire. » Yvan Gauthier, qui détient également depuis environ un an le poste de président du CALQ, est quant à lui l'ancien président du Conseil des métiers d'art (CMA). Il est aussi un « MALien » de la première heure, soit un ressortissant du MAL, le Mouvement pour les arts et les lettres, un regroupement de 15 000 artistes professionnels (en danse, musique, littérature, arts visuels, métiers d'art, théâtre et arts du cirque) qui, depuis 1998, réclame à cor et à cri au MCCQ des hausses de budget pour les créateurs. Belle manœuvre politique, que la nomination d'Yvan Gauthier ? En tout cas, Stanley Péan s'en est réjoui. « Au moins Gauthier peut exposer les problèmes avec une connaissance plus organique », dit-il.

Les « problèmes » ? Un principal, en fait, répondent à la quasi-unanimité les acteurs de la scène culturelle : le manque chronique de fonds. « Sur le plan financier, le



JEAN-GUY CHAPUT

Société  
de développement  
des entreprises  
culturelles

Québec

CALQ fonctionne depuis le début à décevoir le milieu », dit encore le président de l'UNEQ et porte-parole du MAL. À l'époque, rappelle ce dernier, la ministre estimait que, pour jouer correctement son rôle, l'organisme devait disposer d'un budget de 60 000 000 \$ ; or, il a obtenu 44 000 000 \$. Ses besoins se chiffrent aujourd'hui à 90 000 000 \$, estime le MAL — somme que revendique du reste le regroupement —, voire à 120 000 000 \$, mais son financement n'atteint que 72 000 000 \$.

Le financement de la culture demeure une question sempiternelle, délicate et litigieuse. Pendant que créateurs et entreprises se plaignent de ne pas recevoir leur juste part des fonds publics, une large frange de la population générale, voire des médias, et peut-être même de l'appareil gouvernemental, semble plutôt trouver que cette part est bien assez généreuse. Ainsi, tous n'ont pas accueilli avec un égal bonheur, on s'en souviendra, la construction de la Grande Bibliothèque...

Le discours convenu sur le soutien à la culture n'émeut guère l'ancien MALien qu'est Yvan Gauthier, celui-ci se faisant fort de rappeler les avantages consentis à la grande entreprise privée, voire aux transnationales, sous forme de crédits d'impôt, de tarifs réduits d'hydroélectricité, de subventions à la création d'emplois... Du reste, depuis une dizaine d'années, les études sur les retombées économiques de la culture se multiplient, et démontrent qu'un dollar investi dans ce secteur rapporte plus qu'un dollar investi dans le secteur manufacturier. Par ailleurs, le géographe états-unien Richard Florida, l'auteur aussi encensé que controversé de *The Rise of the Creative Class*, ne se prive d'aucune tribune pour faire valoir que la créativité et la culture sont des facteurs de développement crucial des villes.

Subventionnés peut-être, les différents acteurs du milieu culturel sont loin de vivre grasement. En fait, estime Raymonde Gazielle, directrice générale du Conseil québécois du théâtre (CQT), « l'écologie du milieu est extrêmement fragile dans tous les secteurs ». Les résidents de Saguenay, de Gaspé, de Rouyn-Noranda, voire de Québec se plaignent que ne leur parvienne pas telle production montréalaise ? « Les tournées coûtent très cher. Si quelqu'un veut boucler une tournée au Québec, qu'il allume un lampion et qu'il prie pour que ça marche », répond M<sup>me</sup> Gazielle. Les danseurs ? « Ils travaillent dans des conditions scandaleuses ! » affirme Lorraine Hébert, directrice générale du Regroupement québécois de la danse. Pour d'innombrables heures de travail, le revenu annuel moyen s'établissait en 2004 à 20 000 \$... à condition d'avoir un autre emploi. Les artistes en arts visuels et les artisans ne sont pas plus riches. Quant aux écrivains, si leur revenu annuel moyen se situe autour de 50 000 \$, c'est que plusieurs sont également professeurs de cégep ou d'université.

« On sait que certains secteurs sont moins dotés que d'autres : la littérature, par exemple. Mais en fait, on pourrait en dire autant d'à peu près tous les secteurs », reconnaît le président du CALQ. Quant aux « subventionnés » de la SODEC, ce sont les libraires qui, depuis deux ans, ont pris la plus sérieuse dégelée.

Il y a quelque temps, la société d'État mettait sur pied, à leur intention, un programme d'aide sous forme de prêts, divisé en cinq volets. L'« aide à la modernisation » aura permis plus que de simples ravalements de façade, d'aucuns procédant notamment à une expansion bienvenue ; quant à l'« aide à l'informatisation », elle aura soutenu les libraires dans le coûteux virage informatique que l'ensemble du milieu du livre juge néanmoins nécessaire. « Or, depuis deux ans, les budgets dont devraient bénéficier ces volets sont coupés ; notre seule avenue est de déployer nos énergies à maintenir les programmes, en



Conseil des arts  
et des lettres

Québec



espérant qu'à terme des fonds y seront injectés de nouveau », dit Robert Leroux, propriétaire de la librairie Alire, à Longueuil, et membre de la Commission du livre de la SODEC. Les librairies ne sont pas toutes « modernisées », ni informatisées, et leur effort a en effet été stoppé, comme le montre le dernier rapport annuel de gestion de la société d'État.

L'artisane Louise Lemieux-Bérubé, présidente de la Commission des métiers d'art de la SODEC et membre du conseil d'administration, déplore elle aussi que, du moins sur le plan financier, son secteur soit quelque peu laissé-pour-compte.

*Par exemple, le réseau des dix écoles-ateliers du Québec fonctionne avec le même budget depuis quinze ans ! Chacune aurait besoin d'une enveloppe supplémentaire d'environ 20 000 \$ par année pour fonctionner de façon optimale, ce qui ne nous semble pas une demande exorbitante.*

M<sup>me</sup> Lemieux-Bérubé estime toutefois qu'avec l'avènement de la SODEC « le secteur des métiers d'art a progressé ». Ainsi, « le soutien de la société d'État nous a permis de participer à des salons haut de gamme aux États-Unis, comme le SOFA de Chicago, et d'ouvrir des brèches importantes pour l'exportation. »

« On cherche l'argent du président [Jean-Guy Chaput], et lui cherche de l'argent », dit Gaston Bellemare pour résumer les rapports financiers qu'entretiennent les entreprises avec la SODEC. « Le CALQ a des pouvoirs limités. Il fait ce qu'il peut avec l'argent qu'il a », renchérit Stanley Péan. L'argent, pour les deux bras financiers québécois en matière de culture, vient du Ministère, et c'est d'abord et avant tout à ce dernier qu'est imputable leur situation.

Le CALQ et la SODEC relèvent directement de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp. Celle-ci fixe les grandes orientations des deux organismes et leur attribue des budgets en fonction des crédits alloués à son Ministère par le ministre des Finances. Et en fonction, aussi, de certaines priorités. En 2004, M<sup>me</sup> Beauchamp décidait de mettre l'accent sur la création : un choix qui a pénalisé la librairie, et qui n'a pas renforcé la posture des éditeurs. Les écrivains n'ont pas forcément applaudi pour autant. À quoi sert-il en effet de décrocher une bourse pour écrire un livre si les éditeurs n'ont pas les moyens de le publier et si les librairies ferment l'une après l'autre ? « Les parents pauvres chez les organismes subventionneurs, ce sont la diffusion et la distribution, affirme M. Bellemare. Sans compter qu'on n'a pas l'argent pour la promotion. Pour ce poste, le maximum que je peux recevoir de la SODEC, en tant qu'éditeur [des Écrits des forges], c'est 15 000 \$ par année. »

## UNE GESTION « PROACTIVE »

En fait, estime celui qui est également à la barre du désormais célèbre Festival international de la poésie de Trois-Rivières, si le disque et maintenant le film québécois réussissent à l'étranger, « c'est qu'on investit considérablement dans leur diffusion, car les interventions dans ces secteurs sont plus visibles ». À moins que l'on ne dorlote davantage ces secteurs en raison de leur plus grande rentabilité, avérée ou potentielle, d'où une présence assidue aux festivals internationaux et au Marché international de la musique (MIDEM), autre grand messe cannoise. « On demande aux entreprises et regroupements que l'on soutient d'être rentables, reconnaît d'ailleurs M. Chaput. Mais ce n'est pas un objectif à tout prix. »

La SODEC compte cependant une « Direction générale du cinéma et de la production télévisuelle » ainsi qu'une « Direction générale disque et spectacle de

variétés, livres et métiers d'art » : signe, donc, que le premier secteur a un poids historique plus important ; son budget reflète ce poids, tout en se justifiant aussi par les coûts inhérents à la télé et au film. Au CALQ, c'est le théâtre, qui accapare actuellement 30% du budget de subvention de l'organisme, qui détient ce poids historique.

« La répartition des budgets est une question relativement complexe », fait valoir Yvan Gauthier. Jouent dans la balance l'historique dont les deux organismes ont hérité, donc, en même temps que le dynamisme interne, le développement des différents secteurs, certains conservant les acquis de batailles ponctuelles. L'existence et l'action du MAL, qui interpelle directement la ministre et le gouvernement, montrent néanmoins que nul ne préconise d'en enlever à saint Pierre pour habiller mieux saint Paul. Le milieu culturel fait plutôt front commun pour réclamer une hausse du budget global dévolu à la culture, tout en reconnaissant que l'instauration du CALQ et de la SODEC a eu du bon sur le plan financier. « Le processus d'attribution des dollars s'est démocratisé, on s'occupe davantage des artistes et des festivals, et le CALQ tient compte des régions », estime ainsi M. Bellemare.



GASTON BELLEMARE

Au CALQ, bourses et subventions sont octroyées par des jurys de pairs : un mécanisme sûrement pas parfait – impossible de garantir l'absence totale de parti pris et l'impartialité absolue –, mais que les premiers intéressés préfèrent à des décisions décrétées d'en haut. « Le jugement des pairs est le moins pire des maux », se plaît à dire M<sup>me</sup> Gazzaille. D'ailleurs, souligne Stanley Péan, le problème réside moins dans le risque de conflits d'intérêts que – encore et toujours – dans le manque d'argent.

*L'exemple de la littérature est applicable à toutes les disciplines. L'UNEQ compte 1 100 membres. Pour une année sont reçues combien de demandes de bourse d'excellence ? Disons une soixantaine, au gros maximum. Le jury en sélectionne douze ; sur ce nombre, compte tenu des budgets du CALQ, trois seront placées en liste d'attente. Déjà on choisit la crème de la crème, et on est toujours obligé d'en faire glisser sous le tapis. Il ne s'agit pas de subventionner tout le monde, mais bien ceux qui le méritent. Or, obtenir une bourse, ça commence à ressembler à une loterie.*

À l'instar du fonctionnement du CALQ, celui de la SODEC est basé sur des programmes, mais aussi sur des « commissions » – du livre, des métiers d'art, etc. – qui, souligne M. Chaput, « représentent tous les secteurs visés » par la société d'État. « Les modifications aux programmes font l'objet de consultations auprès des commissions, ajoute-t-il. Une fois adoptées par le conseil d'administration, elles sont soumises à la ministre, qui les approuve ou non. »

Sans être uniquement cela, le CALQ et la SODEC sont donc, au départ, des gestionnaires de programmes et de fonds publics. Un rôle à l'égard duquel Lorraine Hébert, représentante d'un secteur qui fait principalement affaire avec le CALQ, se montre plutôt acerbe. « L'organisme est une boîte de gestion des crédits dédiés aux arts. Dès lors, dans quelle mesure peut-il avoir une vision de développement pour les différents secteurs culturels ? »

Dans l'action du CALQ et de la SODEC, Gaston Bellemare s'en prend plutôt, lui, au « manque d'arrimage » entre les deux organismes. L'un soutenant les créateurs et l'autre, les entreprises et les diffuseurs, on aura des situations où les écrivains sont envoyés dans des salons étrangers sans leurs livres, où des éditeurs se baladent sans leurs auteurs...

Reste que le fonctionnement en commissions de la SODEC permet à chacun de faire valoir ses doléances. Et selon Louise Lemieux-Bérubé, qui siège à l'organisme depuis ses tout débuts, les commissions n'ont pas qu'un rôle de parade.

*Celles-ci ont vraiment le pouvoir de donner une orientation à leur secteur respectif, car elles sont consultées et leurs avis sont respectés par le conseil d'administration (CA), assure-t-elle. Quant au CA, formé de deux représentants de chacune des disciplines servies par la SODEC, il a un pouvoir sur la définition des programmes, sur les priorités, et peut décider de la répartition des enveloppes au sein des secteurs : par exemple, attribuer tel pourcentage des fonds aux entreprises établies et réserver une somme donnée pour les entreprises de la relève.*

Au moyen des programmes et des budgets qui leur sont dévolus, la SODEC et le CALQ contribuent de façon importante à la promotion et à la diffusion de la culture québécoise, mais ne sauraient être eux-mêmes les instigateurs des projets ou des événements. Jean-Guy Chaput comme Yvan Gauthier estiment que le rôle de leur organisme respectif n'est pas de faire directement la diffusion, mais de soutenir les initiatives et d'appuyer les demandes du milieu. « Malheureusement, les demandes dépassent les budgets », dit M. Gauthier. De là à parler de « sur-offre » culturelle, comme l'assènent d'aucuns depuis quelques lustres, il y a un pas que le président du CALQ refuse de franchir. « Au cours des dernières années, la création a littéralement explosé, la présence des artistes québécois à l'étranger a augmenté de 60 %, et le développement du milieu fait que nous sommes extrêmement sollicités », dit-il.

## LA « RÉALITÉ DES ANNÉES 2000 »

Si le nombre de créateurs et d'entreprises culturelles affiche une croissance soutenue, le marché « local », lui, demeure restreint, on le sait. Il est donc à

craindre que le problème du sous-financement du secteur perdure, quoique, affirme Stanley Péan, le sous-financement soit dû à « un manque de volonté politique » en matière de culture. Reste que les présidents des deux organismes subventionneurs, eux, ne manquent pas de bonne volonté, et cherchent de solutionner l'éternelle question financière.



STANLEY PÉAN

Fort de son « approche d'affaires », la SODEC est déjà partenaire du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC), une société en commandite dédiée au

capital de risque et qui accorde de petits prêts à même son budget de 30 000 000 \$, et de la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), dotée d'un budget de 45 500 000 \$ et dédiée aux projets à caractère international. Outre prêts et subventions, l'aide de la SODEC se décline encore en garanties bancaires et en crédits d'impôt. Mais Jean-Guy Chaput est fortement convaincu, aussi, de la nécessité d'intensifier l'exportation de la culture québécoise. Avec son budget annuel de 3 000 000 \$, SODEXPORT, le bras de la SODEC à l'étranger, dispose pour l'heure de moyens relativement modestes. Cette structure « facilite néanmoins les échanges, les rencontres, les démarches pour les entreprises d'ici », dit M. Chaput. Et il ne fait aucun doute que la bonne figure du cinéma québécois sur la scène internationale indique à la SODEC une marche à suivre.

Sa grande offensive internationale, le livre québécois l'a connue en 1999, alors qu'il était l'invité d'honneur du Salon du livre de Paris. « L'événement n'a strictement rien changé pour les écrivains québécois, ils n'ont pas rayonné davantage, et des millions ont été dépensés en pure perte », tranche Stanley Péan. Gaston Bellemare a peut-être raison, après tout, de juger que, pour le livre, les structures de diffusion à l'étranger sont déficientes. « Le livre québécois, on le vend lorsqu'il est visible. À preuve : depuis le lancement de Montréal, capitale mondiale du livre, nos ventes ont augmenté de 30%. Mais, de toute évidence, l'État québécois se soucie peu de la visibilité internationale des livres qu'il subventionne », dit-il.

La diffusion fait partie des « problèmes structurels » de certains secteurs, concède Yvan Paquet. Celui-ci juge en fait que « le Conseil doit faire l'analyse de l'ensemble du milieu culturel » et que le temps de la « modernisation » de l'organisme est venu. « On fonctionne avec des programmes qui ont été mis sur pied par le Ministère en 1988! » Ces programmes ne sont plus guère adaptés à « la réalité des années 2000 » ni au développement qu'ont connu les différents secteurs culturels au cours de la dernière décennie, concède-t-il. En même temps, poursuit l'ancien MALien, les clientèles du CALQ ne peuvent plus être soutenues que par le CALQ, dans un contexte d'explosion de la demande, d'augmentation constante de « tous les coûts » et de relative stagnation des budgets. L'un des chevaux de bataille de M. Paquet, c'est le partenariat avec les régions, par l'entremise des conférences régionales des élus (CRÉ). « Les ententes culturelles reposent sur l'appariement. Par exemple, si on investit 250 000 \$ au chapitre dans une région, celle-ci devra fournir la même somme. À l'heure actuelle, nous avons conclu de telles ententes avec sept régions. »

Selon le président du CALQ, il faut également miser davantage sur l'investissement privé et, à cet égard, Placement Culture, un programme mis en place cette année par le Ministère et qui consiste à favoriser le mécénat privé, lui apparaît comme

une avenue prometteuse. Ce fonds d'appariement public-privé découle du plan *Pouvoir la culture ensemble* soumis au printemps à la consultation du milieu.

*Le privé n'ira sûrement pas investir dans les petites compagnies de théâtre ou de danse. On risque d'assister à une sorte de sélection non naturelle, en fonction de la rentabilité. À terme, les petites entreprises culturelles et les créateurs ne seront pas plus avancés.*

s'insurge Stanley Péan. Ce risque est peu probable, estime M. Paquet, puisque le nouveau programme invite les citoyens et les entreprises à contribuer aux campagnes de financement des organismes culturels (et non à les financer directement).

Alors que Placement Culture n'est pas encore tout à fait au point — on verra à l'usage —, le CALQ peaufine son plan stratégique 2005-2008. Il y sera sûrement question du développement culturel en région, du mécénat privé, et peut-être d'une refonte des programmes. Mais, à la base, Lorraine Hébert accuse le MCCQ de ne pas faire son travail, qui « est d'assurer le développement et la stabilisation de tout le secteur culturel ». Pour le MAL, ce développement, cette stabilisation passent par une loi-cadre. « Ça permettrait d'exclure la culture du débat partisan. On n'aurait plus à se chicaner avec le Ministère, et le Québec pourrait se doter d'une vision de la culture à long terme », estime M. Péan.

Les marges de manœuvre, les pouvoirs du CALQ et de la SODEC s'en trouveraient-ils accrus? Ces organismes sont nécessaires, affirme la grande majorité du milieu culturel, y compris les libraires, par la voie de leur représentant à la SODEC, Robert Leroux, qui ont pourtant perdu beaucoup depuis deux ans. Mais ce même milieu leur souhaiterait, aussi, d'être appuyés dans leur mission par une véritable volonté politique.

<p><b>FONTAINE/L'HERBIER</b></p> <p>VIOLETTE FONTAINE    PIERRE L'HERBIER</p> <p><b>ANTHOLOGIE APOCRYPHE</b> DE LA POÉSIE QUÉBÉCOISE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE</p>  <p>LES ÉDITIONS VARIA</p>	<p><b>MONIQUE JUTEAU</b></p> <p>Monique Juteau</p> <p><b>Le Voyage a dit</b></p>  <p>récit</p> <p>VARIA • ILLUSTRATION</p>	<p><b>LOUIS CORNELLIER</b></p> <p>LOUIS CORNELLIER</p> <p><b>LIRE LE QUÉBEC AU QUOTIDIEN</b></p> <p>Petit manuel critique et amoureux de journalistes québécois à l'usage de ceux qui souhaitent bien lire les quotidiens d'ici</p>  <p>LES ÉDITIONS VARIA</p>
<p><b>ANTHOLOGIE APOCRYPHE</b> de la poésie québécoise du XX<sup>e</sup> siècle</p> <p>Soixante-deux poètes québécois ont bien involontairement prêté leur plume aux deux auteurs de cet étonnant recueil de pastiches. Les reconnaîtrez-vous ?</p>	<p><b>LE VOYAGE A DIT</b></p> <p>Traversez la planète du bout des yeux en entrant dans le jeu de la voyageuse poète.</p> <p><i>En vente chez votre libraire</i></p>	<p><b>LIRE LE QUÉBEC AU QUOTIDIEN</b></p> <p>Que faut-il savoir pour être un bon lecteur de journaux ? Laissez un amoureux de journalisme vous guider dans vos lectures.</p>
<p>w w w . v a r i a . c o m</p>		